

# *La Voix du travailleur algérien :* une source en ligne pour l'histoire du syndicalisme immigré et de la guerre d'Algérie

Tifenn Hamonic

Chargée de mission, Génériques

## RESUME

Dans le contexte d'opposition entre les deux grands mouvements nationalistes algériens — Front de libération nationale (FLN) et Mouvement national algérien (MNA) – l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA), centrale syndicale proche du MNA, voit le jour à Alger le 16 février 1956. Rapidement interdite en Algérie, elle crée sa fédération de France, s'adressant aux nombreux Algériens venus travailler en métropole. Dès mars 1957, la Fédération française de l'USTA fait paraître son organe, *La Voix du travailleur algérien*, qui sera émis jusqu'en mai 1962. A des fins d'exploitation historique, l'association Génériques a entrepris, en 2009, sa numérisation. Le journal est disponible depuis 2011 au sein du catalogue en ligne des sources de l'immigration Odysséo.

*La Voix du travailleur algérien* constitue une source sur le premier syndicalisme algérien indépendant, libéré de la tutelle cégétiste. Ce journal livre des informations sur l'organisation d'une centrale syndicale algérienne en France, sur les travailleurs algériens, leur condition de vie et de travail. Il témoigne aussi de la lutte anticoloniale menée en France par les nationalistes algériens, de la structuration de leurs mouvements sur le sol métropolitain et de leur ancrage auprès des populations immigrées. Enfin, il atteste de la lutte opposant le MNA au FLN en métropole, de sa violence et de l'ascendant final pris par ce dernier.

Dès sa naissance, le nationalisme algérien est traversé par différentes sensibilités. Cependant, jusqu'aux années 1940, ce nationalisme est dominé par la figure de Messali Hadj. Fondateur de l'Étoile nord-africaine (ENA) en 1926, ce dernier crée en 1937 le Parti du peuple algérien (PPA). Après la dissolution du PPA en 1946, Messali Hadj devient le président du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Au lendemain de la Seconde

Guerre mondiale, des voix s'élèvent contre la position autocratique du *Zaïm* (guide), tandis qu'émerge une nouvelle génération de militants nationalistes pressés de passer à l'action. Au début des années cinquante, les courants et factions concurrentes au sein du MTLD se réactivent et scellent sa disparition. Du 13 au 15 juillet 1954, le congrès de Hornu entérine la rupture entre les messalistes et leurs opposants. Cette rivalité donne naissance à deux mouvements nationa-

listes : en avril 1954, les réformistes du comité central (centralistes) et les activistes se regroupent au sein du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), tandis qu'en décembre 1954, les messalistes créent le Mouvement national algérien (MNA). Le 1<sup>er</sup> novembre 1954, les activistes déclenchent l'insurrection armée en Algérie, suppriment le CRUA et officialisent le Front de libération national (FLN). En 1956, après le congrès de la Soummam, les oulémas (docteurs de la loi islamique) se rallient au FLN, suivis par l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) de Ferhat Abbas. Le parti communiste algérien (PCA) cherche, dans un premier temps, à résister, mais, faible et mal structuré, rejoint finalement le FLN, lequel renforce sa position hégémonique. Désormais, la seule résistance des messalistes configure les violences futures entre les deux partis.

C'est dans ce contexte que l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA), centrale syndicale messaliste, voit le jour à Alger le 16 février 1956. Elle est suivie, le 24 février 1956, par celle du FLN, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). L'USTA est rapidement interdite en Algérie ; les membres de son bureau sont arrêtés et maintenus en résidence surveillée<sup>1</sup>. Le 26 mars 1956, elle crée sa fédération de France, s'adressant aux nombreux Algériens venus travailler en métropole. La répression s'abat également sur l'UGTA, laquelle se recrée aussi en France sous la couverture légale de l'Amicale générale des travailleurs algériens (AGTA), étroitement subordonnée au FLN<sup>2</sup>. Dès mars 1957, la Fédération française de l'USTA fait paraître son organe, *La Voix du travailleur algérien*, qui sera émis jusqu'en mai 1962. À son apogée, le journal est tiré à plusieurs milliers d'exemplaires<sup>3</sup>. Il est distribué dans les régions industrielles et les secteurs économiques où les Algériens sont traditionnellement présents, plus particulièrement dans les zones d'implantation de l'USTA. D'abord mensuelle, cette publication, qui comptera en tout 19 numéros (25 en comptant les suppléments et numéros spéciaux), connaîtra une périodicité irrégulière, affectée par les difficultés

qui touchent le parti messaliste dès la fin 1957, puis déclinante, accompagnant, l'affaiblissement de l'USTA et, généralement, celui du MNA.

Ce journal constitue une source sur le syndicalisme des travailleurs algériens immigrés en France dans l'après-guerre, mais aussi sur la décolonisation de l'Algérie et, notamment, sur le conflit qui oppose les deux mouvements nationalistes algériens sur le sol métropolitain. Le développement proposé ci-après vise à mettre en exergue l'importance de cette source à des fins d'exploitation historique. C'est à ce titre que l'association Génériques a entrepris, en 2009, la numérisation de *La Voix du travailleur algérien* et a, pour cela, contacté Jacques Simon, directeur du Centre de recherche et d'étude sur l'Algérie contemporaine (CREAC), où est conservé le périodique<sup>4</sup>. Cette source est librement disponible depuis 2011 au sein du catalogue en ligne des sources de l'immigration Odysséo<sup>5</sup>.

#### UNE SOURCE SUR LE SYNDICALISME DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS IMMIGRÉS EN FRANCE DANS LES ANNÉES 1950

*La Voix du travailleur algérien* constitue d'abord une source sur le premier syndicalisme algérien, lequel se développe indépendamment des structures syndicales françaises.

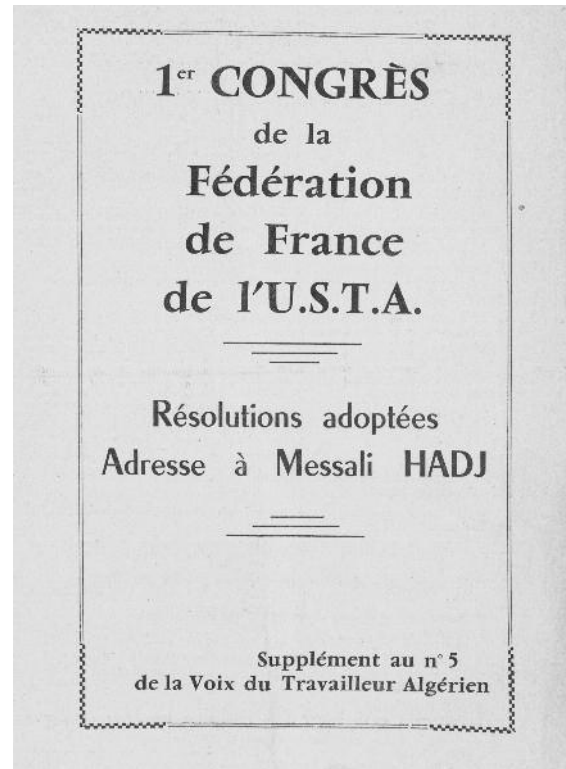
Dans les premiers numéros du journal, la fondation de l'USTA est présentée comme une rupture syndicale, et notamment comme un affranchissement de la tutelle de la Confédération générale du travail (CGT). La répartition des travailleurs algériens dans les syndicats français, à la veille de la création de l'USTA et de l'UGTA, est révélatrice de la domination de la CGT. En effet, le numéro 5 de *La Voix du travailleur algérien* donne pour ces années les chiffres suivants :

« 81,8 % des travailleurs musulmans algériens syndiqués étaient CGT. Les 35 750 musulmans qu'elle avait dans ses rangs constituaient les 65 % de ses effectifs »<sup>6</sup>.

Les rédacteurs de *La Voix du travailleur algérien* reviendront régulièrement sur le contexte de la création de l'USTA et sur les divergences fondamentales avec la CGT qui ont conduit à son autonomisation. Ils ne semblent pas considérer l'UGSA-CGT, créée en 1954 pour représenter les revendications propres aux Algériens et surtout pour contrecarrer l'émergence d'un projet de formation d'une centrale « nationale » au sein du MTLD<sup>7</sup>, comme une instance syndicale à part entière ; ses attaques se concentrent sur la seule CGT. Selon l'USTA, la CGT a instrumentalisé les travailleurs algériens afin de grossir ses rangs et de pouvoir peser ainsi sur la scène syndicale ; elle n'a pas véritablement à cœur de défendre leurs revendications ni de conduire l'Algérie vers son indépendance. La CGT est ainsi accusée de vouloir, pour ses intérêts propres, garder les Algériens sous domination coloniale<sup>8</sup>. L'USTA dénonce ainsi la complicité de la CGT dans la « répression du Constantinois<sup>9</sup> »<sup>10</sup>.

Dans ce contexte, la création de l'USTA, première centrale algérienne indépendante, ne se fait pas sans provoquer des réactions hostiles au sein des syndicats français, dont le premier numéro de *La Voix du travailleur algérien* se fait particulièrement écho<sup>11</sup>. Cette position envers la CGT n'évolue pas au fil des publications, les rédacteurs continueront à dénoncer les « basses manœuvres de la CGT ». Localement, toutefois, des actions communes sont parfois menées entre les syndiqués des deux centrales ; une grève commune eu ainsi lieu dans les établissements Seguin en avril 1957<sup>12</sup>.

Dans ces attaques contre la CGT, l'USTA lui associe par la suite l'AGTA avec la volonté de dénigrer la centrale nationaliste rivale. L'AGTA, « une obédience communiste », « filiale [de la CGT] », serait une création de cette dernière ayant pour objectif d'accroître la division au sein des travailleurs algériens et d'empêcher leur organisation. Elle est donc, selon l'USTA, tout aussi complice des colonialistes<sup>13</sup>.



1<sup>er</sup> Congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A. Juillet 1957. © Génériques.

*La Voix du travailleur algérien* est évidemment une source essentielle sur la Fédération française de l'USTA, permettant de connaître le contexte de sa création, son implantation, ainsi que son organisation. La rubrique « USTA vie et Combat », présente dans la majorité des numéros, au moins durant les deux premières années de sa parution, donne une idée de son implantation territoriale et sectorielle. L'USTA est particulièrement représentée en France, dans les régions industrielles du Nord et du Nord-Est, bastions du MNA, avec quelques points d'ancrage dans le Centre, le Lyonnais et la région parisienne<sup>14</sup>. Le journal livre aussi régulièrement les chiffres d'adhésion au syndicat, mais ces derniers sont vraisemblablement gonflés à son avantage, surtout à partir de son déclin<sup>15</sup>.

L'organisation de la centrale paraît inspirée de l'organisation classique des syndicats français : la fédération nationale est dirigée par un bureau désigné par une commission exécutive ayant à sa tête un secrétaire général, puis se structure en relais locaux, « bureaux régionaux », « bureaux d'unions locales » ou « sections ». *La Voix du travail algérien* livre aussi de nombreuses informations sur la vie interne de la centrale syndicale en publiant, par exemple, au sein de numéros spéciaux<sup>16</sup>, les actes des deux congrès qu'elle a tenus en juin 1957 et novembre 1959.

Les dirigeants de la fédération et des différentes sections sont régulièrement cités et figurent parmi les rédacteurs et éditorialistes privilégiés du journal<sup>17</sup>. Il est enfin possible de se rendre compte des réorganisations successives de la centrale sous la contrainte de l'assassinat de ses responsables par le FLN en automne 1957, puis en réaction aux crises que traversent la direction dans le cadre de l'affaiblissement du syndicat et, plus généralement, du mouvement messaliste au début des années soixante<sup>18</sup>.

D'un point de vue idéologique, l'USTA porte la filiation du syndicalisme communiste français. Son discours relaie en effet la dialectique et le vocabulaire classique de la lutte des classes. L'USTA prône « l'unité d'action des travailleurs algériens et français » dans la lutte contre « l'exploitation de la classe ouvrière » et la « convergence d'intérêt » entre « le prolétaire français » et le « prolétaire algérien, exploité au même titre<sup>19</sup> ». La centrale se défend néanmoins de toute influence et s'affirme à de très nombreuses reprises comme un syndicat indépendant de tout parti ou mouvement politique<sup>20</sup>.

Dans sa publication, l'USTA défend les revendications spécifiques aux travailleurs algériens face aux intérêts patronaux français. Celles-ci sont régulièrement rappelées dans les colonnes de son journal. Elles portent notamment sur : la liberté de circulation des Algériens, limitée par la loi du 20 mars 1956<sup>21</sup> ; l'égalité d'accès aux fonctions qualifiées et à la formation ; la suppression

du délai de résidence pour avoir droit aux indemnités de chômage ; le mois de congé payé annuel et la garantie du maintien après le retour ; le respect du principe « à travail égal, salaire égal » ; ou encore la simplification des conditions d'admission dans les foyers. D'autres revendications sont propres à certains secteurs comme le bâtiment ou le chemin de fer<sup>22</sup>. Les modalités d'action de l'USTA reprennent les classiques de la mobilisation syndicale : grèves, manifestations du 1<sup>er</sup> mai, négociations locales avec le patronat, interpellations du gouvernement, etc. La section « USTA vie et combat » est spécialement consacrée à la publicité des actions menées localement par les sections. Une rubrique juridique, dans les premiers numéros, est consacrée aux questions de droit du travail.

*La Voix du travailleur algérien* met ainsi en lumière les conditions de vie et de travail des immigrés algériens en France pendant la guerre d'Algérie. Le périodique donne régulièrement la parole aux travailleurs syndiqués qui racontent les difficultés qu'ils rencontrent en termes de pénibilité du travail ou de mal-logement. Ainsi, dans ces témoignages, se dessine la vie dans les foyers de travailleurs immigrés subissant l'insalubrité et l'exploitation financière de leurs bailleurs. D'autres évoquent encore les bidonvilles de la région parisienne<sup>23</sup>. La centrale algérienne dénonce par ailleurs la répression qui s'abat sur les Algériens résidant en France depuis le déclenchement du conflit en Algérie<sup>24</sup>.

L'USTA réclame également l'unité du mouvement syndical algérien à son profit, dénonçant les « tentatives de divisions » de la CGT ou « de sa filiale » l'AGTA, instrumentalisées, selon la centrale messaliste, par les colonialistes dans le but d'affaiblir leur mouvement. Le positionnement syndical se double d'un positionnement nationaliste avec la revendication de l'indépendance de l'Algérie. Pour l'USTA, ces deux luttes semblent inextricables, le colonialisme exploitant le « peuple algérien » au même titre que « la bourgeoisie exploite les prolétaires ».

## UNE SOURCE POUR LA COMPRÉHENSION DE LA LUTTE CONTRE LE COLONIALISME ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

**L**a *Voix du travailleur algérien* constitue une source sur la lutte contre le colonialisme et sur la guerre d'Algérie, en particulier sur l'affrontement intestine entre nationalistes sur le sol français.

Bien que l'USTA se présente comme une centrale syndicale indépendante, elle ne cache pas son attachement à la figure de Messali Hadj et affirme par ailleurs que cette indépendance « ne signifie pas pour autant que les syndiqués n'aient pas le droit de préférer une organisation politique à une autre<sup>25</sup> ». *La Voix du travailleur algérien* relaie l'image du héros révolutionnaire, « proscrit exilé », incarnation de la lutte nationale algérienne depuis les années trente. Le journal offre aussi une tribune régulière au responsable du MNA. Ainsi, le numéro 13 du mois d'avril 1959 consacre au *Zaïm* une grande interview suite à sa libération. Le journal présente les solutions messalistes pour sortir du conflit algérien, ainsi que ses propositions pour le nouvel État algérien à naître<sup>26</sup>. L'USTA plaide pour une solution négociée et propose une « Conférence de la Table Ronde » afin de sortir au plus vite du conflit.

« [...] En dernier ressort, le peuple algérien [se prononcera] sur la ou les solutions politiques qui lui seront présentées par la Conférence de la Table Ronde » et « [...] des élections libres pour la Constituante algérienne souveraine devront être organisées aux fins d'établir le statut définitif dans lequel le peuple algérien trouvera les garanties de son existence nationale, ainsi que toutes les garanties permettant la cohabitation fraternelle des diverses populations algériennes et l'établissement de relations amicales entre les peuples français et algériens »<sup>27</sup>.

Il est possible de suivre ces positions en fonction des événements, de l'affaiblissement du

MNA et de la reconnaissance progressive du FLN comme interlocuteur principal, voire unique, de l'État français dans le règlement du conflit algérien. Dans le numéro 14 de décembre 1959 et dans les deux numéros suivants, des articles sont consacrés à la question de l'autodétermination en Algérie<sup>28</sup> : le MNA semble adhérer à cette solution même si des doutes sont émis sur sa mise en place par le général de Gaulle<sup>29</sup>. Enfin, le dernier numéro, daté de mai 1962, livre une critique des accords d'Évian, « accords politiques France-FLN », et relaie une conférence de presse « du président Messali Hadj » demandant une réunion entre le MNA et le FLN pour statuer sur l'avenir de l'Algérie<sup>30</sup>.

*La Voix du travailleur algérien* témoigne aussi de la position de l'USTA qui se présente comme doublement « victime » dans la guerre, prise entre la répression française et le feu de l'UGTA-FLN. La répression française antinationaliste s'abat sur l'USTA dès sa création en Algérie. Ses dirigeants sont arrêtés et incarcérés dans le camp de Saint-Leu (Oranie). Les responsables de la Fédération française n'auront de cesse de dénoncer les entraves à la liberté syndicale en Algérie et de réclamer la libération de leurs « camarades<sup>31</sup> ». Ce contrôle des autorités touche aussi le syndicat en France. Le droit de réunion de ses membres est parfois mis à mal, comme en témoigne l'interdiction du rassemblement de l'USTA du 1<sup>er</sup> mai 1957 à Paris et dans certaines villes de province<sup>32</sup>. La répression policière s'intensifie avec l'aggravation du conflit et l'import de ce dernier sur le sol français. Le numéro 7 de décembre 1957 décrit notamment les « brutalités » policières qui accompagnent les arrestations ciblant des membres des organes messalistes<sup>33</sup>.

Le journal témoigne surtout de la lutte entre l'UGTA-AGTA-FLN et l'USTA-MNA. Si l'USTA se proclame indépendante, elle dénonce l'UGTA comme n'étant qu'un organe nationaliste aux mains du FLN, qui ne poursuivrait pas l'objectif de la défense syndicale des intérêts des travailleurs algériens. Par ses actions, le FLN, en revanche, nuit

## Un appel de personnalités et de militants

Le 20 septembre 1957, Ahmed SEMMACHE, militant syndicaliste, dirigeant de la Région Parisienne de l'U.S.T.A., était lâchement assassiné. Il fut l'un des promoteurs de cette Centrale syndicale et avait participé très activement à son Congrès de fondation.

Le 24 septembre 1957, MELLOULI Saïd, militant de l'U.S.T.A., responsable de la Section de cette Union Syndicale à la Régie Renault, tombait, à son tour, sous les balles.

Le même jour, Hocine MAROC, militant de l'U.S.T.A., ouvrier métallurgiste aux usines Panhard, agressé boulevard Saint-Germain, était, à son tour, assassiné. Il était le frère de Mohamed MAROC l'un des plus remarquables leaders du M.N.A., qui purge actuellement une peine de 2 ans d'emprisonnement qui lui a été infligée pour son activité nationaliste.

Cette succession d'attentats s'est produite quelques semaines après l'appel qu'avait lancé Messali HADJ à ses compatriotes, pour qu'ils prennent conscience de l'immense préjudice que porte à la cause algérienne l'emploi de pareilles méthodes pour régler les différends politiques entre Nationalistes.

Cet appel semblait avoir été largement entendu par les Algériens résidant en France puisque, pendant plus de deux semaines, les règlements de compte avaient presque entièrement cessé.

Après une accalmie, que les démocrates français avaient enregistrée avec joie, les attentats ont repris. Ils sont dirigés essentiellement contre les responsables syndicalistes de l'U.S.T.A.

Aux trois attentats que nous avons rappelés sont venus s'en ajouter deux autres.

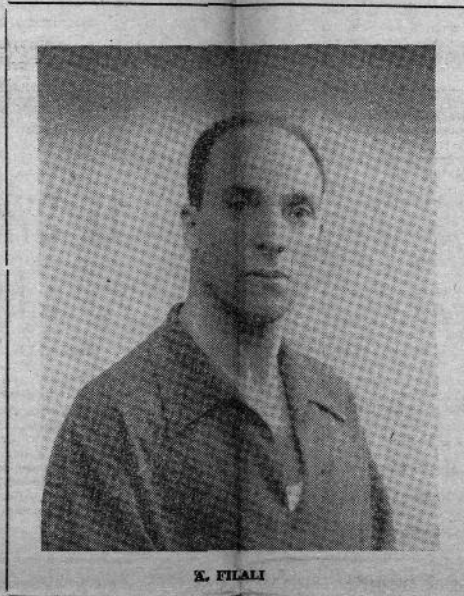
Le 7 octobre, dans la matinée, FILALI Abdallah, Secrétaire général adjoint de l'U.S.T.A., était frappé, rue d'Enghien, de quatre balles dans le dos. Grièvement blessé, il était transporté à l'hôpital.

La personnalité de la victime souligne encore la gravité de l'attentat. FILALI Abdallah est l'une des figures marquantes du nationalisme algérien.

Compagnon de Messali HADJ depuis 1933, il a participé à toutes les luttes contre le colonialisme. Condamné sous Vichy aux travaux forcés, condamné à mort par contumace en 1945, ayant passé toute une partie de sa vie dans les prisons, aucune épreuve n'a pu venir à bout de son dynamisme et de sa confiance dans un avenir fraternel du peuple français et du peuple algérien libéré du colonialisme.

Enfin, le 26 octobre, Ahmed BEKHAT, Secrétaire général de l'U.S.T.A., était à son tour assassiné, dans des conditions qui n'ont pu encore être élucidées. Deux balles dans la nuque ont mis fin à l'activité inlassable d'Ahmed BEKHAT pour la libération des travailleurs algériens. L'émotion suscitée dans les milieux syndicalistes — où Ahmed BEKHAT comptait de nombreux amis — a attiré l'attention de la gauche française sur la gravité des méthodes totalitaires, contraires à toutes les traditions du mouvement ouvrier international, considérées comme un moyen normal de lutte politique.

Devant de pareils attentats, il n'est pas possible de se taire. Nous ignorons qui a armé le bras des meurtriers, et il est étonnant, en effet, que les récents attentats aient été particulièrement dirigés contre les syndicalistes de l'U.S.T.A. Mais, même si ces crimes ont été commis à l'instigation de dirigeants nationalistes, ils n'en demeurent pas moins des crimes.



X. FILALI

(Suite page 6).

*La Voix du travailleur algérien / Fédération de France de l'Union des syndicats des travailleurs algériens. N°7, décembre 1957. © Génériques.*

directement aux travailleurs. En mai 1957, l'USTA critique, de manière virulente, la « grève de huit jours déclenchée par le FLN » « sans aucune préparation, sans aucune organisation », « agitation incontrôlée, qui dessert [leur] cause » et dont « les conséquences en ont été incalculables pour les travailleurs algériens<sup>34</sup> ». Les propos sur l'AGTA sont du même ordre. L'USTAdénonce les collusions entre la CGT et l'AGTA : « cette soi-disant amicale est dirigée par des éléments Algériens soit, mais des Algériens communistes<sup>35</sup> ». Ce mouvement serait « [dirigé] par un renégat algérien<sup>36</sup> ». Ainsi, à accusation d'inefficacité s'ajoute celle de la trahison à la cause algérienne.

Le journal révèle la violence de la lutte armée entre les mouvements nationalistes et l'import de

ce dernier en métropole. Il donne une vision victimaire d'un MNA « démocratique » subissant les attaques des « tueurs » du FLN, « armés par les communistes » et usant de « méthodes terroristes ». En novembre 1957, les dirigeants de la Fédération française de l'USTA, Ahmed Semmache, Hocine Maroc, Abdallah Filali, Ahmed Bekhat, sont éliminés. Le numéro 7 revient longuement sur ces assassinats. Les numéros suivants continuent de dresser la liste des militants « lâchement assassinés » et immédiatement érigés au rang de « martyrs de la cause algérienne<sup>37</sup> ». Selon l'USTA, la violence se situe exclusivement dans le camp du FLN. Si son journal fait écho à des articles de la presse française dénonçant l'utilisation des mêmes méthodes par le

MNA, ce n'est que pour dénoncer une « campagne de dénigrement<sup>38</sup> ».

L'étude de *La Voix du travailleur algérien* révèle enfin l'affaiblissement du MNA et la victoire du FLN dans la lutte visant à s'imposer comme force hégémonique, seule représentante de la nation algérienne. Un premier signe est perceptible dans l'avortement de la reconnaissance internationale du syndicat et dans l'échec de son adhésion à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui lui préférera l'UGTA<sup>39</sup>. Afin de s'imposer sur la scène internationale comme le principal syndicat algérien et pour montrer à ses militants son ampleur internationale, l'USTA tente en parallèle un rapprochement avec les forces syndicales de pays africains, notamment des anciennes colonies françaises et en particulier celles du Maroc et de la Tunisie. La dernière rubrique des premiers numéros du journal est consacrée aux activités et aux discussions entre leurs dirigeants et ceux de l'USTA<sup>40</sup>.

L'élimination physique des dirigeants et de certains militants de l'USTA atteste de la domination armée du FLN sur le MNA. Ces éliminations auront certainement contribué à affaiblir considérablement la centrale syndicale. L'irrégularité des publications, surtout à partir de mai 1958, s'explique en partie par ce contexte. D'abord mensuelle pour ses cinq premiers numéros, la publication s'arrête pour six mois de juillet à décembre 1957. Par la suite, jusqu'en mai 1958, la publication reprend un rythme mensuel, puis s'interrompt brutalement pour un an jusqu'en avril 1959. Deux numéros paraîtront en 1960, puis un seul pour les années 1961 et 1962. À partir de 1959, les journaux sont souvent émis à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai. Les derniers numéros se concentrent sur la reconstruction de l'USTA au niveau fédéral et ses crises internes, mais ne témoignent plus d'une vie syndicale active dans ses sections françaises, comme pouvaient le faire les éditions de 1957 ou 1958. Dans les faits, au lendemain de l'indépendance algérienne, le syndicat a cessé ses activités<sup>41</sup>.

## CONCLUSION

*La Voix du travailleur algérien* constitue une source sur le premier syndicalisme algérien indépendant, libéré de la tutelle cégétiste. Ce journal livre des informations sur l'organisation d'une centrale syndicale algérienne en France, sur ses syndiqués, leur condition de vie et de travail. Il témoigne aussi de la lutte anticoloniale menée en France par les nationalistes algériens, de la structuration de leurs mouvements sur le sol métropolitain et de leur ancrage auprès des populations immigrées. La lutte opposant le MNA au FLN, sa violence et l'ascendant final pris par ce dernier sont également perceptibles à sa lecture. Pour construire un récit historique, la confrontation avec d'autres documents portant sur l'histoire du syndicalisme algérien et de la guerre d'Algérie paraît incontournable. Les archives de la CGT<sup>42</sup>, de l'UGTA ou de l'AGTA, celles du MNA, du FLN<sup>43</sup> et du gouvernement français<sup>44</sup> offrent aux chercheurs un corpus de sources plus complet pour approfondir les sujets évoqués dans cette présentation. ■

## NOTES

1. *La Voix du travailleur algérien*, n° 1, mars 1957, p. 1.
2. MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN : 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, p. 522.
3. Jacques Simon donne le chiffre de 40 000 exemplaires vendus pour 1957. SIMON, Jacques, *La Fédération de France de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA) : le premier congrès, juin 1957*, CREAC-Histoire, l'Harmattan, Paris, 2002, p. 15
4. Jacques Simon participe à la création de la fédération de France de l'Union du syndicat des travailleurs algériens (USTA) où il dirige la commission économique et sociale et assure le secrétariat à son premier congrès de juin 1957. Il écrira de nombreux articles dans *La Voix du travailleur algérien* sous son nom ou sous le pseudonyme de Aklouf.
5. Simon, Jacques (collection numérisée de périodiques) : [http://odyseo.org/ead.html?id=FRASo75GNQ\\_000000257](http://odyseo.org/ead.html?id=FRASo75GNQ_000000257).
6. « Notre premier congrès », *La Voix du travailleur algérien*, n° 5, juillet 1957, p. 1. René Gallissot estime ce chiffre vraisemblable. GALLISSOT, René, « Syndicalisme et nationalisme : La fondation de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, ou du syndicalisme CGT au syndicalisme algérien (1954-1956-1958) », in *Le mouvement social*, n° 66, Paris, Éditions ouvrières, janvier-mars 1969, p. 9.  
Charles-Robert Ageron confirme aussi ce chiffre, tout en précisant qu'il représente 83 % des Algériens syndiqués en 1952 sur 43 000.  
AGERON, Charles-Robert, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 36-3, Paris, Presses universitaires de France, juillet 1989, p. 462.
7. Sur l'UGSA, Cf. René GALLISSOT, *op. cit.*, p. 11.  
Sur les relations entre les messalistes et la CGT Cf. STORA, Benjamin, « L'union des syndicats des travailleurs algériens USTA : la brève existence du syndicat messaliste (1956-1959) », *Le Mouvement social*, n° 116, Paris, Éditions ouvrières, juillet-septembre 1981, p. 98.
8. « Interview de A. Bekhat, Secrétaire de la Fédération de France de l'USTA à Combat », *La Voix du travailleur algérien*, n° 1, mars 1957, p. 2 :  
« Je serais heureux de connaître les revendications particulières des Algériens inscrites dans le programme de la CGT-F.O., car M. Bothereau, il ne suffit pas d'accepter les adhésions des travailleurs de toutes nationalités, mais il faudrait défendre leurs revendications. »
9. *Ibid.* : « La CGT verse des larmes de crocodile, lance des communiqués, écrit des articles, mais ne bouge pas et ne bougera pas. Parce que la CGT n'est pas du côté des Travailleurs algériens tout comme en 1945. Des faits, en voici : Des responsables de la CGT étaient

ministres membres du Gouvernement français jusqu'en 1947 [...] »

10. L'insurrection nationaliste qui toucha le Constantinois, en Algérie, le 8 mai 1945, à l'occasion des cérémonies célébrant la capitulation de l'Allemagne, fut sévèrement réprimée par le pouvoir colonial.
11. Le numéro retranscrit ainsi un tract de la CGT : « Nous dénonçons les Boudjani, Djaborebli Abdelmalek Hamadaoui et autres scissionnistes qui voudraient vous diviser en formant à l'UCPMI un syndicat USTA, soi-disant algérien et libre. Ces hommes de la direction et de la police insultent la CGT parce qu'ils savent que c'est seule la CGT qui vous défend [...] ». « L'USTA et les organisations syndicales françaises », *ibid.*, p. 2.
12. « USTA vie et combat », *Voix du travailleur algérien*, n° 2, avril 1957, p. 4 : « Établissements SEGUIN : Une unité d'action a été réalisée avec les camarades travailleurs français. C'est ainsi qu'une action commune revendicative USTA-CGT a été engagée par ces deux organisations. Une grève d'une heure a été observée et évidemment le succès a été total (100 %). »
13. « Notre premier congrès », *La Voix du travailleur algérien*, n° 5, juillet 1957, p. 1.
14. STORA, Benjamin Benjamin Stora, *op. cit.*, p. 108.
15. En 1957, lors de son premier congrès, l'USTA se fait fort de regrouper 75 000 adhérents, mais Benjamin Stora ramène ce chiffre de 15 000 à 20 000. STORA, Benjamin, *op. cit.*, p. 109.
16. Les suppléments au numéro 5 (juillet 1957) et le numéro spécial de décembre 1957.
17. Ahmed Bekhat, premier secrétaire général de cette fédération, est aussi le gérant de son journal. Après son assassinat par le FLN, Abderrahmane Bensid prend sa succession (*La Voix du travailleur algérien*, n° 7, décembre 1957) jusqu'à son exclusion (Cf. note suivante).
18. En 1961, le secrétaire fédéral de l'USTA, Abderrahmane Bensid, ainsi que plusieurs autres membres de la direction sont exclus suite à leur participation au Front algérien d'action démocratique (FAAD). Le 6 juin 1961, le MNA refuse de rencontrer à Évian la délégation française – l'invitation visait à faire pression sur le FLN. Certains dirigeants messalistes désavouent alors Messali Hadj et forment le FAAD, manœuvré par les services coloniaux. *La Voix du travailleur algérien* parle alors de « complot fadiste » visant à affaiblir l'USTA et le MNA. *La Voix du travailleur algérien*, n° 18, septembre 1961, p. 1.  
MEYNIER, Gilbert, *op. cit.*, p. 456.
19. « La parole aux délégués », *La Voix du travailleur algérien*, n° 5, juillet 1957, p. 4 ; « Notre enquête sur les conditions de vie des Travailleurs Algériens en France : à la régie nationale des usines Renault », *La Voix du travailleur algérien*, n° 4, juin 1957, p. 3.



20. On citera notamment le premier éditorial de *La Voix du travailleur algérien* (n° 1, mars 1957, p. 1) : « L'USTA est indépendante de toutes formations politiques ou gouvernements ».

21. Depuis cette date les Algériens résidant en France doivent demander une autorisation spéciale, « un visa » pour rentrer en Algérie. « En dehors de la carte d'identité, certificats de travail et autres papiers, l'Algérien est tenu de fournir un certificat affirmant que sa présence, chez lui, où il est né, dans son pays, ne nuit pas à l'ordre public. Ce certificat lui est en l'occurrence délivré par le maire ou l'administrateur, qui sont par excellence les soutiens du colonialisme, ». Cf. « Pour la liberté de passage aux Algériens », *La Voix du travailleur algérien*, supplément au n° 2, avril 1957, p. 1.

22. Cf. « résolutions concernant les revendications des travailleurs algériens émigrés », *La Voix du travailleur algérien*, supplément au n° 5, juillet 1957, p. 1.

23. « La vie des travailleurs algériens en France », *La Voix du travailleur algérien*, n° 2, avril 1957, p. 2 ; ou encore « Notre enquête sur les conditions de vie des Travailleurs Algériens en France : à la régie nationale des usines Renault », *La Voix du travailleur algérien*, n° 4, juin 1957, p. 3.

24. « Chasse au faciès », *La Voix du travailleur algérien*, n° 2, avril 1957, p. 4 :

« Le Gouvernement, prétextant la guerre qui fait rage dans notre malheureux pays, dispose en France actuellement de notre liberté individuelle pour « assurer l'ordre public » dont il se considère comme étant le gardien exclusif [...]. Il est du devoir de tous les démocrates français, ouvriers ou intellectuels, étudiants, commerçants, paysans, de dénoncer cette mesure inique qui rappelle la chasse aux faciès qu'organisaient les fascistes contre les juifs pendant l'occupation. »

25. « Résolution sur l'unité du mouvement syndical algérien », *La Voix du travailleur algérien*, supplément au n° 5, juillet 1957, p. 4.

26. STORA, Benjamin, *op. cit.*, p. 114.

27. « Résolution sur la paix immédiate en Algérie », *La Voix du travailleur algérien*, supplément au n° 5, juillet 1957, p. 4.

28. Le 16 septembre 1959, dans un discours radiotélévisé, le général de Gaulle se prononce en faveur de l'autodétermination : une fois le cessez-le-feu obtenu, les Algériens pourront choisir entre trois solutions : la sécession, la francisation complète, ou un gouvernement autonome « en union étroite avec la France ».

29. *La Voix du travailleur algérien*, numéro spécial, décembre 1959, p. 12 : « Outre la question du délai se pose la question du système divisant en deux étapes le futur référendum. Nous estimons que cela ne peut que semer la confusion et l'inquiétude, et qu'incommoder le peuple algérien, qui voudrait choisir entre les trois

options en une seule étape. Comme nous l'avons dit, nous avons engagé une action méthodique en premier lieu pour la paix en Algérie, pour la négociation entre le gouvernement français et les représentants qualifiés de la Résistance algérienne, autour d'une table ronde, car nous considérons que ce n'est que dans la paix qu'il serait aisé de mieux défendre les intérêts vitaux de nos masses laborieuses et d'entreprendre une œuvre constructive et durable en Algérie. »

30. *La Voix du travailleur algérien*, n° 19, mai 1962, p. 1 et 3.

31. Le numéro 1 présente en première page une photographie du bureau de l'USTA en détention : « on reconnaît Mohamed Ramdani, secrétaire général et Saïd Bouzerar, trésorier général ».

32. « Halte à la répression », *La Voix du travailleur algérien*, n° 4, juin 1957, p. 2.

33. « Nouvelles brutalités policières », *La Voix du travailleur algérien*, n° 7, décembre 1957, p. 2.

34. « Le sens d'une grève », *La Voix du travailleur algérien*, n° 3, mai 1957, p. 1.

35. « La CGT veut organiser un syndicat algérien », *La Voix du travailleur algérien*, n° 4, juin 1957, p. 3.

36. « Notre congrès », *La Voix du travailleur algérien*, n° 5, juillet 1957, p. 10.

37. *La Voix du travailleur algérien*, n° 9, mars 1958, p. 3.

38. « Halte à la répression », *La Voix du travailleur algérien*, n° 4, juin 1957, p. 3 :

« Extrait de *La Voix du Nord*, 24 mai 1957. Un tueur du MNA blesse, en plein centre de Valenciennes, un adversaire politique à coups de revolver. »

39. Voir notamment « La conférence régionale d'Accra », *La Voix du travailleur algérien*, n° 1, mars 1957, p. 3.

Cf. STORA, Benjamin, *op. cit.*, p. 114 ; GALLISSOT, René, *op. cit.*, p. 13.

40. Voir, par exemple, « Nouvelles syndicales du Maroc et de Tunisie » ou « Avec les travailleurs d'Afrique noire », *La Voix du travailleur algérien*, n° 1, mars 1957, p. 3-4.

Le numéro 7 de décembre 1957 (p. 8) consacre aussi un grand article au congrès du Rassemblement démocratique africain (RDA) de Bamako, à laquelle une délégation de l'USTA a pu assister : « L'USTA, qui entretient de bonnes relations avec tous les syndicats africains en général et les dirigeants de l'UGTAN en particulier, s'est vue invitée à suivre les débats qui furent qualifiés, à juste titre, comme historiques. »

41. Sur la disparition de l'USTA en lien avec l'effondrement du MNA, Cf. STORA, Benjamin, *op. cit.*, p. 120.

42. On se référera par exemple à l'article de Louis CARDIN dans ce même numéro de *Migrance*. Cf. Louis CARDIN, « La CGT et l'immigration algérienne : les tâches

nouvelles pour l'organisation syndicale en 1964 en relation avec l'Amicale générale des travailleurs algériens (AGTA) et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ».

43. Jacques Simon plaide pour une étude comparée avec les journaux suivants : *El Ouma* (Étoile nord-africaine), *La Voix du peuple* (MNA), *El Moudjahid* (FLN) ou *L'Ouvrier* (AGTA). *Ibid.*, p. 15.

44. Le Service historique de la Défense conserve des documents sur l'état des renseignements des services secrets sur les syndicats algériens. 1H1682/1 (Deuxième Bureau de l'État-major interarmées, Section opérations, Sous-section Potentiel-Logistique-Implantation-Terrain), Physionomie générale de la rébellion (1957-1962).

## BIBLIOGRAPHIE

AGERON, Charles-Robert, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 36-3, Paris, Presses universitaires de France, juillet 1989, pp. 450-521.

GALLISSOT, René, « Syndicalisme et nationalisme : La fondation de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, ou du syndicalisme CGT au syndicalisme algérien (1954-1956-1958) », in *Le mouvement social*, n° 66, Paris, Éditions ouvrières, janvier-mars 1969, pp. 7-50.

GALLISSOT, René, « Syndicalisme ouvrier et question nationale en Algérie : les positions de la CGTU dans les années 1930-1935 », in *Le mouvement social*, n° 66, Paris, Éditions ouvrières, janvier-mars 1969, pp. 3-6.

MEYNIER, Gilbert, *Histoire intérieure du FLN : 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, 812 p.

SIMON, Jacques, *La Fédération de France de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA) : le premier congrès, juin 1957*, Paris, CREAC-Histoire, L'Harmattan, 2002, 194 p.

STORA, Benjamin, « Avant la deuxième génération : le militantisme algérien en France (1926-1954) », in *Revue européenne de migrations internationales* vol. 1, n° 2, décembre 1985, Poitiers, pp. 69-93.

STORA, Benjamin, « L'union des syndicats des travailleurs algériens USTA : la brève existence du syndicat messaliste (1956-1959) », in *Le Mouvement social*, n° 116, Paris, Éditions ouvrières, juillet-septembre 1981, pp. 95-122.